

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Association Régionale Communauté Francophone Saint-Jean Inc.	Numéro de permis 260027	Date d'inspection Le 04 juillet 2024	
Nom de l'établissement Garderie a petits pas		Numéro de téléphone (506) 658-4607	
Adresse 67 Ragged Point Road Saint John NB E2K 5C3			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Jennifer Godin		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
31(6) L'aire de jeu extérieure de la garderie éducative à temps plein ou à temps partiel qui fournit des services à des enfants en bas âge ou d'âge préscolaire est entourée d'une clôture d'au moins 1,22 m de hauteur dont la barrière est fermée en tout temps lorsque les enfants s'y trouvent.	31(6)	19 juil. 2024	
<p>Commentaires : L'espace de jeu extérieur des quatre ans est en effet entouré d'une clôture d'au moins 1,22 m de hauteur, mais le poteau d'en haut au coin arrière de la clôture (clôture le plus proche de l'espace de jeu extérieur des enfants d'âge scolaire) est cassé et s'affaisse. S'il vous plaît, assurez-vous de l'avoir arrangé dès que possible pour des raisons de sécurité.</p> <p>L'administratrice m'a informée qu'une demande a déjà été faite pour le faire réparer.</p>			
41(1) L'établissement agréé dans lequel sont fournis des services à des enfants portant la couche est pourvu d'une surface solide : b) couverte d'une enveloppe étanche.	41(1)(b)	12 juil. 2024	
<p>Commentaires : Le matériau non absorbant sur le matelas de changement de couche est fissuré et ne peut plus être correctement désinfecté. Le matelas doit être remplacé.</p> <p>La zone sous le matelas de changement de couche était sale au moment de l'inspection. Veuillez vous assurer que les éducatrices/éducateurs nettoient quotidiennement sous le matelas.</p>			

Commentaires généraux

Les salles de classe qui appartiennent à ce permis sont : 2068, 2071, 2072, 2088 et 2089.

Les enfants se préparaient à aller jouer dehors quand je suis arrivé pour l'inspection de surveillance d'aujourd'hui.

Il est recommandé que les éducatrices s'assurent que les enfants apportent leurs bouteilles d'eau à l'extérieur avec eux, car les éducatrices dans l'espace de jeu extérieur des 3 ans ont été observées demandant aux enfants s'ils avaient soif et voulaient aller à l'intérieur pour boire de l'eau. Les enfants doivent avoir accès à l'eau potable avant, pendant et après les jeux à l'extérieur, surtout en été.

Un rappel pour s'assurer que tous les pneus dans les aires de jeux extérieures ont des trous percés pour

Commentaires généraux

s'assurer que l'eau ne s'accumule pas à l'intérieur, conformément aux directives de la santé publique.

Il y a des fenêtres cassées dans la serre / cabaneau de stockage dans l'espace de jeu extérieur des enfants de 4 ans. Veuillez vous assurer de le faire réparer ou l'enlever du parc.

La salle 2072 n'était pas utilisée au moment de la surveillance de l'inspection.

Toutes les salles de classe qui ont été observées aujourd'hui ont une abondance de matériel de jeu qui répond aux besoins et aux intérêts des enfants. On a observé que toutes les salles de classe avaient des affiches, des œuvres d'art des enfants et les centres d'apprentissage étaient clairement définis.

On a observé que tout le matériel de jeu était stocké sur des étagères basses et ouvertes, ce qui permet une sélection indépendante. On a également observé qu'ils étaient étiquetés de façon appropriée.

Tous les dossiers du personnel observés aujourd'hui ont été en conformes à la réglementation sur la délivrance de permis.

Des techniques positives d'orientation des enfants étaient observées au moment de l'inspection. Une éducatrice était observée en train d'aider deux enfants à résoudre un problème qu'ils avaient en jouant à la même table d'eau. Les enfants, avec l'aide de l'éducatrice, ont alors décidé que puisqu'il y avait deux tables d'eau, qu'un enfant pouvait jouer dans l'une, tandis que l'autre jouait dans la deuxième.

Un rappel que pendant la sieste, les enfants d'un permis ne sont pas capables d'être mélangés avec les enfants d'un autre permis.

original signé par
Jennifer Godin

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 04 juillet 2024

Date

original signé par
Laura Dieuzaide

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 04 juillet 2024

Date